

Méthodologies en travail social

SOB3004-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Thibaut JACQUINET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Damien BOUCHAT Quentin BULLENS Thibaut JACQUINET MARIE-PIERRE SERET Nadia TADJENANT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Pratiques de travail social appliquées

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant-e sera capable, à partir de témoignages de personnes témoins du vécu et de professionnel·les :

- D'analyser des situations et des pratiques professionnelles en mobilisant de manière pertinente les concepts et apports théoriques abordés au cours et repris dans le lexique, notamment :
- le travail social en réseau ;
- la prévention ;
- les valeurs du travail social ;
- le modèle solidaire ;
- les étapes du processus méthodologique ;
- les savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- les différentes méthodologies d'intervention et leur complémentarité ;
- De mettre en relation les témoignages, les apports théoriques et des sources extérieures pertinentes, afin de développer une analyse argumentée ;
- De construire, expliciter et partager son positionnement professionnel, en prenant appui sur les situations rencontrées, les témoignages et les concepts travaillés au cours ;
- De produire individuellement un écrit structuré, cohérent et argumenté, dans le respect des règles et usages de la langue française ainsi que des exigences propres à un travail académique ;
- De présenter et discuter collectivement son analyse et son positionnement professionnel dans le cadre d'une présentation orale en groupe.

Intervention systémique

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Définir, décrire et expliquer un modèle d'intervention systémique propre aux travailleurs sociaux
- Expérimenter différentes méthodes d'action systémique favorisant le changement
- Analyser des situations sociales dans une perspective systémique
- Utiliser et manipuler les concepts, méthodes et techniques d'intervention systémique
- Concevoir, planifier et justifier des interventions professionnelles dans une perspective systémique

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à analyser des situations et pratiques de travail social en articulant témoignages, concepts théoriques et sources pertinentes afin de construire, argumenter et communiquer un positionnement professionnel ainsi qu'à mobiliser l'approche systémique pour comprendre des situations sociales, expérimenter des méthodes d'intervention et concevoir des actions professionnelles cohérentes favorisant le changement.

CONTENUPratiques de travail social appliquées

Partage d'expérience des étudiants sur leur vécu en matière d'accompagnement, de participation et de promotion des droits des usagers lors des stages. Réflexions autour du lexique commun et mise en perspective du travail en réseau et de la prévention.

Des usagers et des professionnels témoignent auprès des étudiants de leur propre expérience en travail social. Les étudiants décryptent ensuite ces témoignages et font des liens entre empirie et théorie (lectures et lexique commun).

Intervention systémique

Nous travaillons à l'appropriation d'un modèle d'intervention systémique propre aux travailleurs sociaux. Ce modèle comprend huit repères méthodologiques : le cadre /

le contexte / la demande / les jeux relationnels / les préconstruits / les pressions / le symptôme / le temps. Pour chaque repère, nous explorerons également des outils ou

travaux associés permettant d'outiller l'intervention systémique.

SOURCES ET RÉFÉRENCESPratiques de travail social appliquées

Des sources documentaires sont déposées sur Moodle par les professeurs.

Intervention systémique

- Amiguet, O. & Julier, C. (1996). L'intervention systémique dans le travail social. Ed. IES & EESP.
- L'analyse de la demande et sa grille de lecture
- Meynckens-Fourez, M. & Henriquet-Duhamel, M.C. (2005). L'analyse de la demande et sa grille de lecture. In Dans le dédale des thérapies familiales (pp. 23-41). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- L'analyse et l'exploration de la demande
- Tilmans-Ostyn, E. (1987). La création de l'espace thérapeutique lors de l'analyse de la demande. *Thérapie familiale*, 8(3), 229-246.
- La décomposition de la demande
- Janne, P., Reynaert, C., Tordeurs, D. & Zdanowicz, N. (2000). Associer la famille au traitement? La demande en thérapie familiale : 20 ans après. *Thérapie familiale*, 21(4), 391-403.
- La mise en place du cadre
- Lebbe-Berrier, P. (1992). "Cadre de travail" en intervention sociale. *Thérapie familiale*, 13(2), 143-154.
- Lebbe-Berrier, P. (1994). Méthodologie systémique : support d'une recherche de créativité en travail social. In Amiguet, O. & Julier, C.. *Le travail social et l'intervention systémique* (39-72). Genève : Edition de l'IES.
- La prise en compte du contexte en AEMO et en institution
- Chemin, A. (1994). Vers une méthodologie systémique en AEMO. Qui, demande quoi, à qui, pour qui, pour quoi faire, pourquoi maintenant?. In Amiguet, O. & Julier, C. *Travail social et systémique* (pp. 109-123). Genève : Edition de l'IES.
- Meynckens-Fourez, M. (1994). Le travail avec les familles. In Hayez, J.-Y. & al., *L'institution résidentielle, médiateur thérapeutique* (pp. 199-219). Bruxelles : Matrice Pi.
- Les cartes en institution et en « polyvalence de secteur »
- Benoit, J.C. (2003). Tracer la carte institutionnelle. In *Patients, familles et soignants* (pp. 103-118). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Benoit, J.C. et al. (1988). Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques (pp 43-48). Paris : ESF.
- Lebbe-Berrier, P. (1988). La pratique en polyvalence de secteur. In *Pouvoir et créativité du travailleur social, une méthodologie systémique* (pp. 67-86). Paris : ESF.
- Lebbe-Berrier, P. (1988). Mandat judiciaire et travail social. In *Pouvoir et créativité du travailleur social, une méthodologie systémique* (pp. 87-101). Paris : ESF.
- La carte de réseau
- Born, M. (1997). Le rôle du réseau social. Présentation d'une recherche-action. *Les Cahiers de l'Actif*, 258/259, 45-52.
- Sluzki, C. (1993). Le réseau social : frontière de la thérapie systémique. *Thérapie familiale*, 14(3), 239-251.
- La clinique de concertation et le sociogénogramme

- Despret, V., Lemaire, J.M. & Vittone, E. (2003). Clinique de concertation et système : à la recherche d'un cadre ouvert et rigoureux. *Générations*, 28, 22-26.
- Halleux, L. & Lemaire, J.M. (2006). Combien d'oreilles pour une écoute constructive ? La clinique de la Concertation. *L'Observatoire*, 50, 85-88.
- Lemaire, J.M. (2010). Sensibilisation au "sociogénogramme". In *Impasses et/ou invitations au travail en réseau ? : Colloque organisé par Ecole et Famille* (pp. 1-8. Gonesse.
- Lemaire, J.M. (2013). La sélection, la transformation et la circulation de l'Information. *L'Observatoire*, 77, 21-25.
- L'analyse de jeux relationnels : le secret et la triangulation, la relation symétrique et la relation complémentaire
- Lebbe-Berrier, P. (1988). Travail social spécialisé en pédopsychiatrie. In *Pouvoir et créativité du travailleur social, une méthodologie systémique* (pp. 103-111). Paris : ESF.
- Lebbe-Berrier, P. (1988). L'enfant : entre l'institution et sa famille. Vers l'Annexe 24. In *Pouvoir et créativité du travailleur social, une méthodologie systémique* (pp. 113-124). Paris : ESF.
- Seron, C. & Wittezaele, J.J. (1991). Etablir une relation complémentaire avec un usager réticent. In *Aide ou contrôle* (pp. 214-224). Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- Le questionnaire circulaire
- Lane, T. (1994). La circularité du questionnaire et des questions dans l'entrevue circulaire. *Service social*, 43(3), 59-77
- Seywert, F. (1993). Le questionnaire circulaire. *Thérapie familiale*, 14(1), 73-88.
- Des objets flottants : le blason familial , la métaphore et le conte systémique
- Caillé, P. & Rey, Y. (1994). Sixième objet : le blason familial. In *Les objets flottants. A la redécouverte de la relation d'aide* (pp. 159-169). Paris : ESF.
- Benoît, J.C. & al. (1988). Métaphore. In *Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques* (pp. 321-324). Paris : ESF.
- Caillé, P. & Rey, Y. (1994). Troisième objet : le conte systémique. In *Les objets flottants. A la redécouverte de la relation d'aide* (pp. 84-93). Paris : ESF.
- Durand, G. (1998). La métaphore. In *Abécédaire systémique du travailleur social* (pp.177-182). Nantes : Opéra.
- L'application de techniques stratégiques : la connotation positive, la prescription de rituels et les stratégies paradoxales
- Meynckens-Fourez, M. & Henriquet-Duhamel, M.C. (2005). De la connotation positive systémique à la souffrance liée à la "méconnaissance de la réalité : Mara SelviniPalazzoli et l'école de Milan. In *Dans le dédale des thérapies familiales* (pp. 83-109). Ramonville Saint-Agne : Erès.
- Durand, G. (1998). La prescription paradoxale. In *Abécédaire systémique du travailleur social* (pp.171-177). Nantes : Opéra.
- Seron, C. & Wittezaele, J.J. (1991). Stratégies paradoxales. In *Aide ou contrôle* (pp. 224-246). Bruxelles : De Boeck-Wesmael

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN30041-PRTSA — Pratiques de travail social appliquées	Des documents numériques sont à disposition des étudiants : voir Moodle
AASN30042-SYST3 — Intervention systémique	Syllabus Interactif - via Moodle. Amiguet, O. & Julier, Cl. (1996). L'intervention systémique dans le travail social. Genève, Suisse. Les Editions IES et EESP. Autres articles via Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN30041-PRTSA — Pratiques de travail social appliquées	24 h	Français	Français
AASN30042-SYST3 — Intervention systémique	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN30041-PRTSA — Pratiques de travail social appliquées	Exposés, partage d'expériences d'intervenants et d'usagers, lectures, travail en autonomie, séances d'appropriation des concepts.
AASN30042-SYST3 — Intervention systémique	L'activité d'apprentissage requiert un engagement actif de l'étudiant via : la complétion du syllabus interactif ; des lectures ; des échanges, interactions et mises en situation.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)*À définir***MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE**

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN30041-PRTSA — Pratiques de travail social appliquées	En janvier, l'évaluation comprend une présentation orale en groupe, qui compte pour 20 % de la note, et un travail individuel, qui compte pour 80 %. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux deux parties. En référence à l'article 47 § 1er bis du REED, toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une ou plusieurs des parties de l'évaluation certificative, pour maladie (CM), pour motif légitime (ML) ou sans raison particulière (PP), entraîne l'attribution de la note de 0 pour la ou les parties concernées. En raison de la moyenne géométrique, ce 0 entraîne une note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. En deuxième session, l'étudiant réalise uniquement un travail écrit individuel, sur la base des mêmes consignes qu'en janvier. Ce travail compte pour 100 % de la note. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN30042-SYST3 — Intervention systémique	En janvier, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.